



NOUS AVONS NOTRE MOT A DIRE! ≡

**Jugendmusik Oberes
Fricktal (JMÖF)**



Jugendmusik Oberes Fricktal (JMOF)

Qu'est-ce que la Jugendmusik Oberes Fricktal (Musique de Jeunesse Oberes Fricktal)?

Fondée en 1968, la JMOF est une association indépendante qui cultive la musique de fanfare. Elle fait ceci en étroite collaboration avec ses associations de soutien (sociétés de musique) et l'école de musique de Frick. Le but principal de l'association est de promouvoir l'intérêt des jeunes pour la musique de fanfare. En addition aux répétitions hebdomadaires, la JMOF se présente plusieurs fois par an lors d'apparitions publiques et de compétitions. Grâce aux associations de soutien et aux subventions communautaires, les jeunes n'ont pas à payer de cotisation.



Les jeunes de 11 à 22 ans peuvent participer à JMOF, même si l'âge minimum n'est pas gravé dans le marbre. Actuellement, l'association compte une trentaine de jeunes membres. Les répétitions sont dirigées par un chef d'orchestre professionnel.

Comment la JMOF met-elle en œuvre la participation?

Les jeunes forment une commission musicale.

Un organe important de la JMOF est la Commission de la Musique (Muko). La Muko est composée de six membres actifs de la JMOF et du chef d'orchestre. Les six jeunes distribuent différentes petites tâches entre eux, comme par exemple la vérification des absences ou l'organisation et la copie des partitions pour les répétitions. Le Muko se réunit environ cinq fois par an, au cours des réunions ses membres choisissent les morceaux de musique, organisent des événements pour l'ensemble de l'association, par exemple un barbecue en été, ou planifient le programme de remise en forme matinal pour la semaine de camp. Tout membre actif qui fait partie de la JMOF trois à quatre ans peut être élu au Muko dès qu'un poste devient vacant. Les nouvelles personnes sont alors toujours introduites aux tâches par leur prédécesseur/trice. L'un/e des jeunes est président/e du Muko et fait donc partie du conseil d'administration.

Les jeunes siègent au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

Les jeunes sont également représentés au conseil d'administration de la JMOF. Il se compose de trois adultes, du président de Muko et d'un autre membre actif de la JMOF. Au sein du conseil d'administration, les jeunes ont des tâches spécifiques, comme la maintenance du site Web. En plus des tâches habituelles du conseil telles que les finances et l'administration, le conseil prépare avec Muko la planification annuelle et choisit un nouveau chef d'orchestre si nécessaire. Et les jeunes sont également présents à l'Assemblée générale. Tous les membres actifs de la JMOF participent à l'Assemblée générale et ont le droit de vote, quel que soit leur âge.

Les jeunes transmettent leurs opinions.

Enfin, les membres actifs qui ne font pas partie d'un comité spécifique peuvent communiquer leurs idées, souhaits et suggestions au Muko et au chef d'orchestre ainsi qu'au conseil d'administration. De plus, la présidente de la JMOF mène une courte ronde de feedback avec tout le monde directement après les apparitions publiques ou après le concert annuel. Chacun peut exprimer son opinion sur ce qui s'est bien passé et ce qui s'est moins bien passé.